

Un pôle solidarité



Pour faire valoir les droits des personnes atteintes de sclérose en plaques (SEP) et de leurs proches, l'AFSEP les écoute, les accompagne et les oriente vers les services sociaux de proximité adaptés. Elle leur apporte des conseils pour favoriser leur vie à domicile mais également pour leur permettre d'envisager les solutions possibles aux problèmes rencontrés. L'AFSEP intervient directement auprès de ses adhérents par des soutiens financiers. Elle participe également à l'aide aux vacances avec l'ANCV.

Un pôle juridique

Toutes les demandes de conseils juridique et sociaux sont orientées vers Anne-Laure Godet, Avocat à la Cour d'Appel de Toulouse, et sont prises en charge gratuitement par l'Association.

Des bénévoles près de chez vous

Le bénévole représente l'AFSEP dans son département. Sa mission principale est de faire connaître l'association et la maladie en menant régulièrement des actions sur le plan local : rencontres amicales, réunions d'information, manifestations de collecte de fonds avec l'aide du siège, etc. Il est souvent appelé à représenter l'association dans des commissions et organismes sanitaires et médico-sociaux.



Des **groupes de parole** se réunissent partout en France. Ils permettent à chacun, qu'il s'agisse de personnes malades ou d'aidants, de pouvoir s'exprimer et échanger sous la conduite de psychologues.

Des ateliers bien-être, sportifs, culturels,

Son site internet

Sa revue trimestrielle Facteur Santé

Son écoute personnalisée et son soutien psychologique.

service.delegations@afsep.fr

Des établissements spécialisés

L'AFSEP a **créé cinq établissements** de soins spécifiques destinés aux personnes atteintes de sclérose en plaques ne pouvant plus vivre à domicile : deux en Haute-Garonne, un dans le Jura, un dans le Cantal, un dans l'Essonne. Elle en a confié la gestion à des structures spécialisées.

3000 personnes atteintes de sclérose en plaques sont en attente de structures, aussi l'Afsep aide à la création d'autres établissements, de structures et services destinés aux personnes atteintes de SEP et leurs aidants. L'Afsep est aussi partenaire du Groupement Village Répit Familles à St Lupicin dans le Jura.



L'AFSEP vient de lancer un projet de maisons de Santé sur 3 communes :

- Alès (30)
- Nontron (24)
- St Jean de Nay (43)

Un pôle formation

Le pôle Formation est le partenaire formateur des structures des secteurs médico-social et paramédical, il intervient auprès des personnes atteintes de sclérose en plaques. Par une offre de **formation spécifique** des acteurs de la prise en charge, il participe à l'amélioration du quotidien des personnes atteintes de sclérose en plaques et de leurs aidants, professionnels ou familiaux, du domicile ou en établissement.

pole.formation@afsep.fr



Un pôle scientifique



Ses Membres participent à des actions d'information concernant la maladie et au financement de la recherche médicale et sociale. Son Comité se réunit autant de fois que nécessaire.



Bulletin d'adhésion à l'AFSEP & d'abonnement à Facteur Santé

● ADHESION + ABONNEMENT (4 numéros)

Oui, j'adhère à l'AFSEP et je reçois le Facteur Santé

Je bénéficie du tarif préférentiel de 40€ au lieu de 53€ (L'adhésion s'entend pour une année civile)

● ADHESION SEULE (Je ne reçois pas le Facteur Santé) cotisation annuelle : 25€

● ABONNEMENT SEUL (Je n'adhère pas à l'Afsep). Je m'abonne à Facteur Santé pour 1 an : 28€

Et / ou

● MEMBRE BIENFAITEUR

Oui, je veux soutenir les projets en faveur des personnes atteintes de sep, je fais un don de :

● 10 € ● 20 € ● 30 € ● 50 € ● autre :€

Je pourrai déduire de mes impôts 66% de ce montant

Bulletin à remplir et à renvoyer accompagné de votre chèque à :
AFSEP, 2 Rue Farman 31700 BLAGNAC

● Madame ● Monsieur

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville

Tél.....

Courriel.....@.....

Vos dons et cotisations (à l'exclusion des abonnements) vous donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% de leur montant dans la limite de 20% de votre revenu net imposable (au-delà report sur les 5 années suivantes) ex : Pour un don de 50 € votre réduction d'impôt sera de 33 €. Art. 200 du Code général des impôts. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : AFSEP, 2 Rue Farman 31700 BLAGNAC.

● Je ne souhaite pas recevoir d'informations de l'Afsep

BRUNO KO ? NO, BINGO !

L'AFSEP s'est doté d'un excellent moyen de communication : le film « Bruno KO ? No Bingo ! ».

PAS BESOIN DE JOUER AU LOTO POUR TIRER LE GROS LOT !



Un film soutenu par de nombreux artistes pour sensibiliser et vulgariser la Sclérose en Plaques.

Celui-ci retrace les 7 dernières années de vie de Bruno, qui, grâce à la mobilisation de tous et à la musique, a su oublier son handicap.

Plus qu'un film sur la Sclérose en Plaques, le long-métrage est une œuvre sur la vie...

Réalisation très positive, elle est un message d'espoir pour les personnes atteintes par cette pathologie.

Depuis Juin 2016, une tournée internationale a été mise en place afin de sensibiliser les populations.

Projection, débats, et partages, sont prévus à chaque événement.

Un hommage à Bruno, un soutien aux patients et à leur entourage !

Le film est diffusé gratuitement.

Pour des renseignements,
contactez le 06 46 51 21 81



Un parrain pour l'AFSEP

L'AFSEP a son parrain, le chanteur Stéphane Lellouche.

Une voix au grain unique !

Très engagé auprès de l'Association à travers ses nombreux concerts, il transmet par ses mélodies, des messages de bonheur.



Interprète et chanteur Montpelliérain, Stéphane Lellouche est passionné depuis toujours par la musique.

Transporté par la subtilité des textes écrits par Myriam Wateau, cet interprète au grand cœur se livre en spectacle en compagnie de musiciens de renommée internationale.

De son univers vocal alliant la Pop, le Rock et la Folk, émane sensibilité et authenticité.

Touché par l'histoire de Bruno, Stéphane a souhaité prêter sa voix à une cause, celle de la Sclérose en Plaques.

Parrain de l'association, il accompagnera l'AFSEP dans sa démarche de sensibilisation.



L'Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP), est la plus ancienne des associations de malades qui lutte depuis plus de 50 ans contre la sclérose en plaques (SEP). Personnes atteintes, parents, amis, sympathisants, sont tous réunis dans un même élan de solidarité.

L'AFSEP rassemble toutes les personnes atteintes de SEP et leurs familles, les aide, les informe, les représente et les défend auprès des pouvoirs publics, des organismes publics ou privés et témoigne en leur nom dans les médias.



La sclérose en plaques, une maladie neurodégénérative

La SEP est une maladie inflammatoire et neurodégénérative du système nerveux central (cerveau et moelle épinière). Elle est la 1^{ère} cause de handicap, chez l'adulte jeune après les accidents de la route.

Plus de 100 000 personnes sont atteintes de SEP en France et 4 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année dont ¾ sont des femmes. Cette maladie atteint l'adulte jeune. Malheureusement, la sclérose en plaques touche aussi de jeunes enfants.

Les troubles peuvent être :

Moteurs (paralysie transitoire d'un membre, faiblesse musculaire, ...), sensitifs (fourmillements, engourdissements...), visuels (baisse de l'acuité visuelle, flou visuel,...), urinaires, sexuels, cognitifs, troubles de l'équilibre, très grande fatigue...

L'AFSEP est proche de vous

Dans votre département, vous pouvez participer aux réunions et manifestations organisées par le délégué.

Notre revue «Facteur Santé» et nos brochures, notre site internet www.afsep.fr, nos permanences téléphoniques, nos conférences, vous informent régulièrement sur les droits des personnes atteintes de sclérose en plaques, les avancées médicales, les actions des délégations...

L'AFSEP est à votre écoute tout au long de l'année

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi : de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

CONTACT

Téléphone : 05 34 55 77 00

Fax : 05 61 30 49 73

Courrier postal adressé à :

AFSEP - 2, rue Farman - Technoclub C
Aéroport de Toulouse
31700 BLAGNAC

www.afsep.fr

www.facebook.com/afsep

Coordonnées de votre délégation AFSEP



Association Française des Sclérosés en Plaques

MIEUX
VIVRE
LA SCLÉROSE
EN PLAQUES



05 34 55 77 00
www.afsep.fr

Reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de la Santé